

Le système de santé régional et le parcours de soins



Formation e-learning

1 h 30 min

Code : 2ISSANTREG

Public concerné

Tout collaborateur des industries de santé dont la fonction nécessite de comprendre le système de santé (direction générale, réglementaire, accès au marché, marketing, ...).

Configuration

Système d'exploitation (a minima) : Windows 10

Processeur (a minima) : Pentium Core i5

Mémoire (a minima) : 4 à 8 Go en fonction du système

Navigateurs : Edge, Firefox, Chrome (version 88 et suivantes), Safari (version 9 et suivantes)

Activer les cookies de session sur les postes utilisateurs

Formation adaptée aux formats mobile et tablette

Conditions tarifaires

Coût forfaitaire de **499 € HT** ouvrant les droits d'accès à notre plateforme de formation pour 5 ans

+ Coût annuel de connexion nominative à la formation :

50 € HT par salarié apprenant

Informations complémentaires

Prérequis : AUCUN.

Évaluation par QCM effectuée post-formation sur plateforme informatique. Remise d'une attestation de formation et communication des résultats.

Formation personnalisable au vu des attentes et/ou des spécificités de votre entreprise.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour étudier ensemble les modalités requises.

LES



- Un parcours complet et séquencé en différents modules qui permet d'entrer en profondeur dans le système de santé
- Une interactivité variée et schématisée qui permet de retenir l'essentiel

Une formation 1 h 30 min

Pour expliquer le paysage de la santé au travers d'une vision d'ensemble.

Pour comprendre les rôles, missions et interactions entre les différents acteurs du système de santé.

Pour connaître la législation en vigueur en France.

Pour schématiser l'organisation des soins en ville et à l'hôpital.

Qu'est-ce qu'une formation en e-learning ?

Formation dématérialisée et asynchrone, elle permet de dispenser des programmes via une plateforme numérique et interactive de type LMS (Learning Management System).

La conception des modules est réalisée par nos ingénieurs pédagogiques en association avec nos graphistes. L'objectif est de favoriser l'assimilation des connaissances avec l'utilisation de différents outils tels que des vidéos, des documents à consulter, des liens, des animations et des auto-quizz en cours de parcours.

Cette modalité d'apprentissage permet aux apprenants :

- De suivre la formation au moment et dans le lieu qui leur convient le mieux
- De revenir à leur guise sur des points importants, mal compris ou mal assimilés
- De vérifier leurs connaissances grâce à des questionnaires d'évaluation
- De télécharger leur attestation d'assiduité

Elle a pour avantage vis-à-vis de l'entreprise :

- De répondre immédiatement aux besoins de formation
- De mettre à niveau les nouveaux arrivants
- De libérer les formateurs internes pour des thématiques plus pointues
- De réduire les temps d'absence des salariés pour formation
- D'économiser les coûts annexes de la formation
- De décliner certains contenus e-learning en plusieurs langues (nous consulter)

Vos contacts



Christel Baty

01 84 76 14 84

c.baty@ifis.fr



François Mège

01 85 76 18 77

f.mege@ifis.fr

Programme

• La gouvernance régionale

- Les Agences régionales de santé (ARS)
- Le Projet régional de santé (PRS)
- Le pilotage régional
- Les Contrats pluriannuels d'objectifs de moyens (CPOM)
- Le contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficience de soins (CAQES)
- L'observatoire des médicaments, des dispositifs médicaux et des innovations thérapeutiques (OMÉDIT)
- La Caisse nationale d'assurance maladie (CPAM)
- Les unions régionales des professionnels de santé (URPS)

• L'organisation des soins

- Stratification des acteurs régionaux
- Les soins de 1er recours
- Les soins de 2ème et 3ème recours
- Les structures régionales

• L'offre de soins ambulatoire

- Les acteurs des soins de 1er recours
- Les Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP)
- Les Pôles de santé...
... Deviennent les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)
- Les réseaux de santé
- La pharmacie d'officine
- La coordination ville-hôpital

• L'hospitalier

- Les réformes de l'hôpital
- Le système hospitalier et les types d'établissements
- La gouvernance hospitalière
- Les autres commissions et comités
- Le principe d'organisation des soins
- La certification des établissements
- Les statuts de la fonction publique hospitalière
- Les tendances
- Les groupements hospitaliers de territoire (GHT)
- Les établissements médico-sociaux

• Les parcours de soins

- Les différents types de parcours
- Le parcours de santé
- Le parcours coordonné
- Le patient : acteur de la santé
- Les prestataires de santé à domicile

Contexte

La **méta-connaissance et la prise de recul** sur notre système de santé vous aidera à répondre aux questions relatives au fonctionnement du système de santé en France et à aborder votre activité sous un nouvel angle au travers d'une vision d'ensemble.

En ville ou à l'hôpital, les différents acteurs et leurs interactions n'auront plus de secret pour vous.

Le module en images

Qu'est-ce qu'une ARS ?
L'ARS est un établissement public administratif de l'Etat chargé de la mise en œuvre de la politique de santé dans chaque région.

En France, les établissements de soins à caractère public et à caractère privé coexistent.

Selons vous, quel est le nombre d'établissements géographiques, de lits et de places selon le secteur ?
Cliquez et déplacez les réponses présentées dans leur catégorie respective.

20 653 places

Secteur public Secteur privé non lucratif Secteur privé à but lucratif

Cliquez sur les rectangles pour découvrir leur contenu.

Élaboration et suivi